

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 juin 2023

Le 6^e Prix « Hlm, Partenaires des âgés » est lancé !

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), l'Union sociale pour l'habitat (USH), les Caisses de retraite (CNAV et MSA) et la Banque des Territoires organisent la sixième édition du Prix « Hlm, partenaires des âgés » destiné à récompenser les organismes Hlm qui, par leurs actions et réalisations, contribuent à adapter leur parc et leur gestion au vieillissement de la population.

Les bailleurs sociaux ont jusqu'au 30 juin 2023 minuit, pour déposer leur candidature sur le site <http://www.hlm-partenairesages.fr/>. Le jury, présidé par Luc Broussy, président de France Silver Eco, remettra les prix lors du 83^e Congrès de l'Union sociale pour l'habitat qui se tiendra du 03 au 05 Octobre 2023 à Nantes.

Pour cette nouvelle édition, une dotation globale de 32 000 € a été allouée par les caisses de retraite. Cette somme sera répartie entre les lauréats des 4 catégories suivantes :

- 1) **Développer une démarche structurante en faveur de l'accompagnement du vieillissement :** disposer d'une stratégie globale de prise en compte du vieillissement en vue de couvrir les champs utiles pour anticiper et répondre aux besoins des locataires âgés ;
- 2) **Apporter une réponse aux besoins liés au vieillissement, par le maintien au domicile, en développant une offre d'habitat adapté ;**
- 3) **Repérer et lutter contre les fragilités et l'isolement social des locataires âgés ;**
- 4) **Un prix « Coup de Cœur »** est également prévu ; son champ est laissé à la discrétion des membres du Jury parmi les projets candidats au titre des trois catégories précédentes.

Un jury composé de 13 personnalités issues du secteur de l'habitat social, présidé par Luc Broussy choisira les lauréats pour chacune des nouvelles catégories.

Pour mémoire, sur 5,2 millions de logements sociaux (source RPLS 2021), 33 % des ménages locataires du parc Hlm ont au moins un occupant de plus de 60 ans. Cette proportion devrait encore augmenter dans les années à venir compte tenu du vieillissement de la population. Le souhait majoritairement exprimé par les seniors est de rester le plus longtemps possible chez eux. L'adaptation des logements Hlm aux problématiques du vieillissement poursuit cet objectif. Les bailleurs sociaux se mobilisent pleinement pour proposer une offre de logements abordables et adaptés aux besoins des seniors. Ils ont également engagé l'adaptation de leur patrimoine existant afin d'offrir à leurs locataires les plus âgés un environnement sécurisant, un cadre de vie adapté et une proximité avec les services et les commerces, indispensables à leur bien vieillir à domicile. Ils ont illustré d'ailleurs fortement cette mobilisation depuis le début de la crise sanitaire en mettant en place très rapidement des actions de veille et de solidarité au bénéfice des locataires âgés, et facilitant la mise en réseau notamment en lien avec l'offre de services.

Avec le prix « **Hlm, partenaires des âgés** », les différents partenaires de l'opération entendent encourager les initiatives en faveur de l'inclusion des âgés et capitaliser sur les actions menées par les bailleurs sociaux, afin d'alimenter les réflexions conduites par les pouvoirs publics dans ce domaine.

Pour en savoir plus sur le prix, les catégories définies et consulter le règlement complet :
<https://www.hlm-partenairesages.fr/>

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 580 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2021, les organismes Hlm ont mis en chantier 76 300 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accès social à la propriété : en 2021, 16 100 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Créée en 2018, la **Banque des Territoires** est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

DGCS : Aurore Schlumberger aurore.schlumberger@social.gouv.fr - Tél. : 06 59 67 33 67

USH : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66

L'Assurance retraite : presse@cnav.fr

CCMSA : Steven Boloko, presse@ccmsa.msa.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts : julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr – Tel 01 58 50 23 07 / 06 70 68 17 62